



Affaire suivie par :

O. VAN-CANNEYT, J. SPITZ et F. CAURANT
(Observatoire PELAGIS (UMS 3462))

Tel : 05 46 44 99 10

Email : pelagis@univ-lr.fr

Web : www.observatoire-pelagis.cnrs.fr

La Rochelle, le 30 juillet 2020

Le Président de La Rochelle Université

à

à

Monsieur Olivier THIBAUT
Directeur de l'Eau et de la Biodiversité
Ministère de la Transition Ecologique et
Solidaire

Tour Séquoia

92055 Paris-La-Défense Cedex

Objet : Demande de renouvellement d'autorisation de capture, de prélèvement et de transport de spécimens d'espèces protégées sur le territoire national.

Monsieur le Directeur,

L'Observatoire PELAGIS (UMS 3462 – La Rochelle Université – CNRS – Système pour la Conservation des Mammifères et Oiseaux Marins) assure sous convention avec le MTES des actions d'observatoire et d'expertise sur les mammifères marins. Une des principales composantes de l'Observatoire est le suivi des échouages sur les côtes françaises au moyen du Réseau National de suivi des Echouages (RNE).

L'Observatoire PELAGIS assure depuis des années l'animation, la coordination administrative et scientifique de ce réseau en vue de l'acquisition de données et de prélèvements biologiques pour le suivi à long terme de ces espèces dans les eaux françaises. Egalement, dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM, l'Observatoire PELAGIS a été désigné pilote scientifique thématique pour les mammifères marins et le RNE est retenu comme un des dispositifs majeurs pour le suivi de ces espèces par le Programme de Surveillance.

Concernant la coordination du RNE, Le Président de l'Université est actuellement autorisé par Arrêté de subdélégation du Ministère à mandater les personnes intervenant dans le cadre de ce réseau pour prélever et transporter des spécimens échoués vivants ou morts, ou des prélèvements de tissus et d'organes, à des fins scientifiques (Arrêté du 17 juin 2016). Cette autorisation est valable jusqu'au 31 décembre 2020, elle concerne toutes espèces de cétacés, pinnipèdes et siréniens trouvées échouées sur l'ensemble du littoral du territoire national (métropole, départements et collectivités d'outre-mer).

**D'ici
on voit
+ loin !**

Nous portons donc auprès de votre Direction la demande de renouvellement de cette autorisation pour une période de 6 ans de 2021 à 2026. Vous trouverez, en complément du formulaire de demande (CERFA 11631-01), un bilan des opérations réalisées sur la période 2016-2019 (les données ne sont pas consolidées pour l'année 2020), la liste des correspondants mandatés arrêtée au 1er juin 2020 (au nombre de 590), ainsi que la Charte du RNE (avec la composition du Comité de Pilotage du RNE) qui spécifie le rôle des mandataires (les correspondants du RNE) et celui du coordinateur scientifique (La Rochelle Université - Observatoire Pelagis), ainsi que les règles de mandatement.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes plus respectueuses salutations.

Monsieur Jean-Marc
OGIER



Président de
La Rochelle Université

**D'ici
on voit
+ loin !**

DEMANDE D'AUTORISATION DE CAPTURE OU D'ENLEVEMENT A DES FINS SCIENTIFIQUES DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 22 décembre 1999 fixant les conditions de demande et d'instruction
des autorisations exceptionnelles d'activités portant sur des spécimens d'espèces protégées

A. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : <u>UMS 3462 - Observatoire PELAGIS Université de La Rochelle /CNRS</u>	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse :	N° <u>23</u> Rue <u>avenue Albert Einstein BP 33060</u>
	Commune <u>La Rochelle</u>
	Code postal <u>17031</u>
Nature des activités :	
<u>Observatoire et expertise dans le domaine de la conservation des mammifères marins</u>	
Qualification : <u>Unité mixte Université/CNRS sous convention avec la DEB et l'Office français pour le</u>	
<u>Biodiversité pour le suivi de l'état des populations de mammifères dans les eaux françaises. Pilote scientifique</u>	
<u>Thématique MM pour la DCSMM</u>	

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Cetacea	env. 1 200/an	Spécimens échoués sur le littoral morts ou vivants
Cétacés toutes espèces		
B2 Phocidae et Otariidae	env. 300/an	Spécimens échoués sur le littoral morts ou vivants
Pinnipèdes toutes espèces		
B3 Lamantin et Dugongidae	env. 10/an	Spécimens échoués sur le littoral morts ou vivants
Siréniens toutes espèces		
B4		
B5		

(1) sexe, signes particuliers

C. FINALITE DE LA CAPTURE OU DE L'ENLEVEMENT *			
Inventaire	☒	Etude parasitologique	☒
Suivi de population	☒	Etude génétique	☒
Etude écoéthologique	☐	Etude biométrique	☒
Sauvetage	☒	Autres	☒
Préciser le programme scientifique dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : <u>Programme de surveillance DCSMM, sous-programme suivi des effectifs d'échouages, des paramètres écologiques et démographiques, de l'état sanitaire et des causes de mortalités (Réseau National Echouages - RNE)</u>			
Suite sur papier libre			

D. MODALITES DE CAPTURE OU D'ENLEVEMENT *

Capture définitive ☒ morts pour examen et prélèvements
 Capture temporaire ☒ vivants pour sauvetage avec relâcher sur place ☒ cétacés et siréniens
 avec relâcher différé ☒ pinnipèdes

D1. TECHNIQUES DE CAPTURE OU D'ENLEVEMENT UTILISEES

Capture manuelle ☒ Pièges ☐ Préciser :
 Capture au filet ☐
 Capture avec épuisette ☐ Autres ☐ Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :

D2. TECHNIQUES DE MARQUAGE UTILISEES

Marquage léger ☐ Description et justification :
 Baguage ☒ Description et justification : Pinnipède échoué vivant pour le suivi post échouage
Bague blanche (Jumbotag) + 3 chiffres + coordonnées Observatoire PELAGIS placée sur palmure par centre de soins
 Autres ☐ Description et justification :

D3. QUALIFICATION DES PERSONNES

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : coordinateur scientifique du programme (demandeur)
+ formation spécifique aux protocoles d'intervention et de prélèvements pour tous les mandataires
 Formation continue en biologie animale ☒ Préciser : coordinateur scientifique du programme (demandeur)
+ formation de type recyclage pour tous les mandataires

E. PERIODE OU DATE DE CAPTURE OU D'ENLEVEMENT

Préciser la période : 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2026
 la date :

F. LIEUX DE CAPTURE OU D'ENLEVEMENT

Régions administratives : Territoire national y compris départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon)
 Départements :
 Cantons :
 Arrondissements :
 Communes :

G. MODALITES DE COMPTE RENDU

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Série historique ininterrompue depuis près de 50 ans et comprenant environ 30 000 enregistrements

Les rapports annuels sont disponibles sur <http://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/publications/rapports/>

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Bilan annuel avec analyses de tendance, séminaire annuel de restitution, publications scientifiques, etc.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à 28 AOUT 2020 le 28
 Signature du demandeur Président de LR Univ.

